

Allocution de Son Excellence Monsieur Ismaïl Omar Guelleh, Président de la République et Chef Du Gouvernement

Louange à Dieu que la paix et la bénédiction soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Ladies and Gentlemen,

It is with a real sense of pleasure that I take part in this first edition of the African Forum of Official Journals.

This feeling is, all the greater, as I share this day with our sisters and brothers who have come from all over Africa. To each and every one of you, I extend my warm greetings and sincere thanks.

Your presence, among us, today is a gateway to our past and our history. I, therefore, invite you, throughout this forum, to immerse yourself in it further, as our fellow citizens will be able to do throughout this month in this hall dedicated to the exhibition, an exhibition that speaks of memory, history, sovereignty and, above all, of encounter and exchange: The true definition of our country.

Djibouti, a "land of encounter and exchange," cannot imagine its future without preserving its memory and history. We, therefore, had to implement several reforms and work tirelessly to create the e-Official Journal.

The objective was to raise awareness among citizens and decision-makers alike that preserving our memory and documents is not a luxury, but an imperative necessity for consolidating our identity.

Mesdames et Messieurs,

Vous le savez tout autant que moi que le Journal officiel est, pour chacun de nos pays africains, une partie intégrante de son histoire, le reflet de sa mémoire, le garant de son droit et de sa souveraineté. Et pourtant, pendant trop longtemps, la mémoire institutionnelle de nos États est restée confinée, nos textes sont trop souvent restés inaccessibles à nos propres concitoyens et à nos chercheurs. Notre continent, pourtant si riche en histoire, en tradition et en mémoire, n'a pas su conserver pleinement sa mémoire institutionnelle.

Le Journal officiel électronique de la République de Djibouti garantit à chacun de nos concitoyens non seulement un accès direct à la loi et à la réglementation actuelle, mais également à la réglementation antérieure. 125 ans d'histoire juridique sont numérisés et nous comptons aller plus loin en remontant à la période des sultanats successifs qui ont jalonné notre histoire. Nous comptons également travailler sur la digitalisation des annonces légales et construire nos propres données.

Le Forum auquel vous participez aujourd'hui doit vous permettre d'échanger et de partager vos expériences afin d'apporter des réponses africaines à un monde en

mutation rapide, où les données sont devenues le cœur du pouvoir et le nouveau patrimoine des nations. Si vous voulez que nos lois soient pérennes et respectées de par le monde, il nous faut, d'abord, les respecter en améliorant la légistique, en protégeant la fiabilité des données, leur intégrité et en favorisant leur accessibilité dans l'espace numérique.

Sur ce, je déclare ouvert le 1^{er} Forum Africain des Journaux Officiels.

Je vous remercie.